

[Autisme, adultes : recommandation de la Haute autorité de santé \[1\]](#)

Haute autorité de santé, Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. (2017). **Recommandation de bonne pratique. Trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte. Méthode Recommandations par consensus formalisé.** Paris : HAS.

L'enjeu principal de cette recommandation est d'améliorer la qualité des interventions, tant sanitaires que médico-sociales, auprès des adultes avec trouble du spectre de l'autisme (TSA) pour favoriser une plus grande inclusion sociale et une meilleure qualité de vie. Cette recommandation s'inscrit dans le cadre du Plan Autisme 2013-2017 (fiche 12). Elle a été conjointement élaborée par l'Anesm et la HAS. Les thèmes qui y sont abordés sont : le passage de l'adolescence à l'âge adulte ; la participation de l'adulte autiste ; des rappels sur le diagnostic et les évaluations du fonctionnement chez l'adulte ; les interventions sur l'environnement de la personne (famille, professionnels, cadre de vie) ; l'accompagnement de l'adulte autiste et l'évaluation des effets attendus ; le parcours de santé ; la prévention et la gestion des comportements-problèmes ; le vieillissement. [Résumé d'auteur]

Deux documents sont proposés : le texte de la recommandation (68 p.) et l'argumentaire scientifique (491 p.).

[En savoir plus \(HAS\) \[2\]](#)

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/autisme-adultes-recommandation-de-la-haute-autorit%C3%A9-de-sant%C3%A9>

[2] https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2006477/fr/trouble-du-spectre-de-l-autisme-interventions-et-parcours-de-vie-de-l-adulte